



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	76

**DELIBERATION N° DE\_2024\_063**

*Finances - Remboursement de frais à un agent liés à une amende pour constat de contrôle technique périmé sur un véhicule appartenant à l'EPCI et remboursement de location de pompe et d'un tracteur de 7 644 € à M. Bourgois Christophe*

Date de la convocation

05 juin 2024

Date d'affichage

05 juin 2024

**VOTES**

**EXPRIMES : 71**

**POUR : 68**

**CONTRE : 3**

**ABSTENTIONS : 4**

**Délibération du Conseil Communautaire  
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du jeudi 13 juin 2024

Le treize juin deux mille vingt-quatre à 16h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle du Casino de Crécy en Ponthieu, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

**Présents :** Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Marie Jeanne MERLIN (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRIVAL), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND), Monsieur P...

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de reception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE\_2024\_063-DE  
A G E D I

LEPAYSAN (RUE), Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Mickaël THOREL (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAU COURT-BUSSUS), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCH), Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE)

**Elus représentés ayant donnés pouvoir** : Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHEU) représenté par Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE) représenté par Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL) représenté par Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS) représenté par Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX) représenté par Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHEU), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST) représenté par Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Madame Gisèle CAROUGE (RUE) représentée par Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Madame Dany HAREUX (RUE) représentée par Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Madame Anita MAGNIER (RUE) représentée par Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT) représentée par Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

**Absent(s)** : Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Fabien CARPENTIER (GUESCHART) suppléé par Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHEU), Madame Laurence CROISSET (NOUVION), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL) suppléé par Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE) suppléé par Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX) suppléée par Monsieur Mickaël THOREL (VIRONCHAUX)

**Excusé(s)** : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHEU), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT)

**A été nommé(e) secrétaire** : Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE)

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de reception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE\_2024\_063-DE

A G E D I

**Objet de la Délibération :** Finances - Remboursement de frais à un agent liés à une amende pour constat de contrôle technique périmé sur un véhicule appartenant à l'EPCI et remboursement de location de pompe et d'un tracteur de 7 644 € à M. Bourgois Christophe

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la Commission Gestion financière et de la prospective budgétaire du 16 mai 2024 et du bureau du 28 mai 2024,

Considérant la possibilité pour la Communauté de Communes de rembourser à M Berthouart Philippe une amende pour constat de contrôle technique non réalisé d'un véhicule appartenant à la collectivité, Considérant l'intervention de M. Bourgois Christophe pour la mise à disposition d'un tracteur et d'une pompe du 10 au 14 novembre 2024 pour une opération de pompage au Pont à Caillou.

Le président expose au Conseil Communautaire :

- Il est proposé de rembourser M Berthouart Philippe, coordinateur du pôle véhicule, de l'amende de 90 € qu'il s'est acquitté afin que le délai de paiement au tarif minoré ne soit pas dépassé. Cette amende est liée à un contrôle technique périmé constaté le 21 février 2024. Des mesures de contrôle au sein de la collectivité ont été mises en place pour éviter cette situation dans l'avenir et responsabiliser utilisateurs et responsables des véhicules.
- Il est proposé de payer M. Bourgois Christophe à hauteur de 7 644 € pour la mise en place au Pont à Caillou d'un tracteur et d'une pompe du 10/11 au 14/11 sans interruption, contribuant à éviter les inondations liées aux aléas climatiques constatés à ladite période et en complément des pompages mis en place par ailleurs. Cette opération de pompage représente 98 heures à 65 € HT et 176 400 m<sup>3</sup> pompés, qui ont fait l'objet d'une facturation.

Le conseil communautaire décide à la majorité :

- d'autoriser le remboursement de l'amende de 90 € à M. Berthouart Philippe
- d'autoriser le paiement de la location de pompe et d'un tracteur pour l'intervention du 10 novembre au 14 novembre 2024 pour 7 644 € à M Bourgois Christophe, destinée à lutter contre les inondations en novembre 2023,
- de donner délégation au président pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour : 68

Berthe Antoine

Balesdent Bruno

Patte Claude

Bourgois Thibaut

Dufour Grégory représenté par Martin Jean Luc

Bordret Xavier

Gamard Marcel

Mouton Eric

Cat René représenté par Beron Maïté

Doyer Mathieu

Crépin Maurice représenté par Pecquet Jean Marie

Level Hervé

Gérard Olivier

Beron Maïté

Delannoy Dominique représenté par Doyer Mathieu

Alexandre Isabelle

Martin Jean Luc

Baillet Alain représenté par Van Riek Onghena Marie José

Kraemer Eric

Van Riek Onghena Marie José

Dulys Jean-Claude

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de reception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE\_2024\_063-DE

A G E D I

Guillot Bruno  
Pruvot Jean Paul représenté par Pierrin Philippe  
Carpentier Fabien suppléé par Leprince Etienne  
Noël Frédéric  
Doublet Odile  
Evrard Philippe  
Hornoy Arnaud représenté par Philippe Evrard  
Delorme Véronique  
Merlin Marie Jeanne  
Delcourt Pierre  
Pecquet Jean Marie  
Pley Olivier représenté par Parment Philippe  
Parment Philippe  
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe  
Pierrin Philippe  
Crépy Yves  
Hertault Claude  
Sellier Philippe  
Conty José  
Forestier Maurice  
Boucart Jean-Charles  
Monflier Bernard  
Balsamo Martial  
Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine  
Pouilly Alain suppléé par Raymond Yvon  
Jaméas Jean Jacques  
Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire  
Fourdinier Marie Claire  
Bost Patrick  
Thueux Jacky  
Magnier Annita représentée par Lepaysan Joanny  
Porquet Joël  
Hareux Dany représentée par Conty José  
Lepaysan Joanny  
Richard Renard représenté par Hertault Claude  
Nester Paul  
Wattebled Rachel représentée par Nester Paul  
Martin Jocelyne  
Monin Yves représenté par Martin Jocelyne  
Farcy Joël  
Sauvage Laurent  
Riquet Michel suppléé par Henot Alain  
Soubry Patrick  
Lecerf Dominique  
Marcassin Daniel  
Canal Valérie-Anne  
Miannay Thierry

Contre : 3

Deleens Stéphane représenté par Gallet Gérard  
Gallet Gérard  
Poupart Patricia suppléée Thorel Mickaël

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de reception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE\_2024\_063-DE

A G E D I

Abstention : 4

Wallet Daniel

Roucoux Annie

Ducastel Mejri Sophie

Louvet Gérard

Ne prend/prennent pas part au vote : 1

Carouge Gisèle représentée par Boucart Jean Charles

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,  
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Claude HERTAULT



Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de reception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE\_2024\_063-DE

A G E D I